



# La lettre d'information mensuelle de l'UFC-Que Choisir de l'Artois Février 2024



## Le mot du Président

Point sur l'activité de notre Association Locale... > [Lire la suite](#)



## Information : dropshipping (source DGCCRF)

Vous voulez vous lancer dans le e-commerce. > [Lire la suite](#)



## Information : la distribution de l'eau potable (source DGCCRF)

Mieux comprendre votre contrat de fourniture d'eau potable > [Lire la suite](#)



## Communication : chroniques radio de l'UFC Que-Choisir de l'Artois sur Planète FM

Découvrez les chroniques radio du mois écoulé réalisées par Tony MORALES, notre conseiller litiges. > [Lire la suite](#)



## Les temps forts : bornes de recharges

Où en est le déploiement des bornes de recharge de voitures électriques en France ? > [Lire la suite](#)



## [Les temps forts : pompes à chaleur air-eau](#)

Pompes à chaleur air-eau : les coulisses de notre test exclusif | UFC Que Choisir > [Lire la suite](#)



## [Nos litiges gagnés : remboursement extension de garantie](#)

véhicule réparé et un an d'extension de garantie remboursé > [Lire la suite](#)



## [Nos actions : prêt étudiant garanti par l'Etat](#)

Qu'est-ce que le prêt étudiant garanti par l'État ? > [Lire la suite](#)



## [Nos actions : escroquerie travaux de rénovation](#)

Encore des victimes d'une société de rénovation et d'installation d'équipements, chauffage et climatisation > [Lire la suite](#)

### **Association Locale UFC-Que Choisir de l'Artois**

16 rue Aristide Briand – 62000- ARRAS ☎ : 03 21 23 22 97

du lundi au vendredi

Site internet : <https://artois.ufcquechoisir.fr>

Courriel : [contact@ufcquechoisir.fr](mailto:contact@ufcquechoisir.fr)

RNA : W621000161,  
Siret : 32774497500019